

Poitiers, le 23 janvier 2023

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'installation de fermes maraîchères

Et si vous deveniez coopérateurs pour une agriculture locale ?

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) La Ceinture Verte est en passe d'être créée pour l'installation de fermes maraîchères à Grand Poitiers. L'objectif ? Que des agriculteurs puissent produire une alimentation locale de qualité, pour nourrir durablement le territoire. Toutes les habitantes et habitants peuvent investir dans ce projet en devenant coopérateur solidaire.

Pour relocaliser une partie des besoins du territoire en légumes, l'accès au foncier est le nerf de la guerre. Grâce à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, La Ceinture Verte pourra :

- Acquérir et louer des terrains et des moyens de production maraîchère
- Fournir un accompagnement technique aux candidats à l'installation

Les maraîchers resteront indépendants tout en étant membres de la SCIC et en participant à sa gouvernance

La Ceinture Verte Centre Vienne sera une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) par actions simplifiée à capital variable. Ce sera la sixième créée en France sur ce modèle.

Une SCIC permet de fédérer les acteurs locaux de l'agriculture ainsi que tous les citoyens, associations et entreprises prêts à participer au capital et au pilotage de cet outil au service de la relocalisation de notre alimentation.

D'autres projets du même type ont déjà vu le jour en France comme à Limoges où plus de la moitié des coopérateurs sont des habitants.

Un objectif de 200 000 euros pour la création de vingt fermes maraîchères

L'objectif est d'installer une vingtaine de fermes maraîchères dans les prochaines années, à l'échelle du département de la Vienne.

L'objectif est d'atteindre 200 000 € pour la tenue de l'assemblée générale constitutive qui aura lieu en février prochain, au cours de laquelle la création de la coopérative sera entérinée.

Un premier projet est à l'étude, sur des terrains appartenant à Grand Poitiers dans la Zone d'Activités Économiques (ZAE) Aliénor d'Aquitaine, pour l'installation de trois exploitations

COMMUNIQUE DE PRESSE

dès 2024. D'autres sites seront étudiés au regard des contraintes spécifiques au maraîchage.

Tous les citoyens peuvent devenir coopérateurs

Tous les citoyens peuvent participer à la SCIC en devenant coopérateurs et investisseurs solidaires : la prise de part est possible à partir de 100 € et ouvre le droit à une défiscalisation de 25 %.

La gouvernance, avec ses différents collèges de vote (« Fondateurs », « Partenaires », « Producteurs », « Collectivités », « Investisseurs solidaires ») et le principe « une personne = une voix », sera le reflet de cette mobilisation plurielle.

La levée de fonds continuera ensuite tout au long de l'année.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame Élodie BLANCHARD, Directrice de La Ceinture Verte :

elodie.blanchard@laceintureverte.fr ou 07 63 13 25 76.

Lien pour participer à la levée de fonds : Centre Vienne - La Ceinture Verte
<https://www.laceintureverte.fr/centre-vienne>

Une initiative soutenue par Grand Poitiers

La Communauté urbaine de Grand Poitiers participe financièrement à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial.

En partenariat avec les Communautés de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain, la Communauté urbaine de Grand Poitiers a conduit une vaste démarche de concertation des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire, « du champ à l'assiette ».

D'autres acteurs du monde de l'agriculture se sont d'ores et déjà impliqués dans la démarche à l'image de la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

Le constat est le suivant : l'agriculture locale est largement déficitaire en production de légumes alors que, parallèlement, on observe une demande croissante des consommateurs en produits locaux de qualité.

Adopté en décembre 2021, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) s'est donné pour objectif de relocaliser la production légumière en préservant du foncier agricole, en favorisant l'installation de maraîchers et en confortant des circuits courts.

L'enjeu est de réduire notre dépendance à des denrées importées d'autres régions pour accroître la capacité de notre territoire à résister à des crises de diverses natures et, ainsi, garantir à nos habitants « une alimentation saine, durable et accessible à tous ».

Contact presse

david.karmann@grandpoitiers.fr // 06 74 23 09 23

sebastien.allain@grandpoitiers.fr // 06 70 82 29 89